



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Informatique

Bachelier en Informatique de gestion

Institut Provincial d'Enseignement de
Promotion Sociale de Verviers (IPEPS
Verviers)

Alamin MANSOURI
Dorothee DE JAGER
Joey HAGE

11 juillet 2023

Table des matières

Informatique : Institut Provincial de Promotion Sociale de Verviers.....	3
Synthèse	4
Critère A.....	8
Critère B.....	10
Critère C.....	14
Conclusion	16
Droit de réponse de l'établissement.....	17

Informatique : Institut Provincial de Promotion Sociale de Verviers

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2022-2023 à l'évaluation continue du cursus « Informatique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite, le 10 mars 2023 pour l'Institut Provincial de Promotion Sociale de Verviers. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Informatique de gestion, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016-2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Au moment de l'évaluation externe, l'IPEPS Seraing vivait un processus de restructuration (cf. ci-dessous) visant à réunir en une seule identité plusieurs établissements relevant du pouvoir organisateur de la Province de Liège, notamment l'IPEPS Verviers. Le bachelier en Informatique de gestion est organisé à la fois à l'IPEPS Seraing et à l'IPEPS Verviers. Au moment de l'autoévaluation, cette restructuration n'avait pas encore été finalisée. Les deux établissements ont dès lors rendu à l'AEQES deux dossiers d'avancement distincts. Pour cette raison, deux visites d'évaluation externe ont été réalisées, donnant lieu à la rédaction de deux rapports d'évaluation externe. Afin de proposer aux établissements concernés une analyse et des recommandations cohérentes, une concertation a eu lieu entre les deux comités chargés d'assurer l'évaluation externe des deux établissements. Cette concertation visait à la fois à reconnaître et valoriser les spécificités des deux entités, mais également à dégager une vision cohérente pour l'avenir de la structure encore à bâtir.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Alamin Mansouri, expert pair et président du comité
- Dorothée de Jager, experte de l'éducation
- Joey Hage, expert étudiant

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Petite taille de l'établissement favorisant la proximité et la réactivité
- Dynamisme et implications de la direction et des enseignants
- Niveau et image de la formation dans la région.

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Absence de procédures formelles et d'outils de pilotage
- Équipements et infrastructures réseaux insuffisants ou obsolètes
- Faible coordination pédagogique
- Faible ligne avec le monde professionnel et avec les *alumni*
- Image de l'enseignement en promotion sociale

OPPORTUNITÉS

- Secteur professionnel porteur d'opportunités d'embauche.
- Révision du dossier pédagogique
- Formation généraliste offrant des profils polyvalents

MENACES

- Le climat d'incertitude et les interrogations chez les parties prenantes qu'entraîne le processus inachevé de restructuration des établissements d'Enseignement de Promotion Sociale de la Province de Liège.
- Multiplication des formations concurrentes, notamment celles virtuelles basées sur les compétences.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Le comité recommande au Pouvoir Organisateur (PO) d'expliquer davantage aux Parties Prenantes la plus-value de la restructuration ainsi que ses implications et sa mise en place pratique
- 2 Le comité recommande à l'établissement de renforcer la coordination qualité et la soutenir dans ses actions. La coordination qualité devra se doter d'outils formels, qui pourraient être inspirés ou mutualisés avec Seraing.
- 3 Le comité suggère d'accroître la participation des délégués étudiants ainsi que des différents coordinateurs dans les processus décisionnels et les actions liées à la démarche qualité.

- 4 Le comité recommande d'améliorer la communication envers les étudiants, particulièrement en informant plus systématiquement sur la valorisation des acquis d'expérience et en fournissant les informations sur les UE pré-requises avant le début du stage.
- 5 Le comité recommande de formaliser et systématiser les Evaluations des Enseignements par les Etudiants à toutes les Unités d'Enseignement tout en élaborant les formulaires d'enquête en collaboration avec les enseignants et éventuellement avec l'appui d'experts en la matière
- 6 Le comité suggère de renforcer la coordination entre les enseignants et de leur donner les moyens de s'impliquer davantage dans l'accompagnement des étudiants en stages, ce qui bénéficiera également à la formation dans le renforcement du lien avec le monde professionnel

Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Institut provincial d'enseignement de promotion sociale, orientation technologique, de Verviers (IPEPS Verviers) délivre un enseignement supérieur de type court de promotion sociale. Son pouvoir organisateur (PO) est la Province de Liège. Ce PO est affilié au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS). Un autre institut provincial, à Verviers, offre une orientation commerciale. Cette répartition est historique ; elle résulte d'une scission du seul institut provincial lorsqu'il est devenu trop grand.

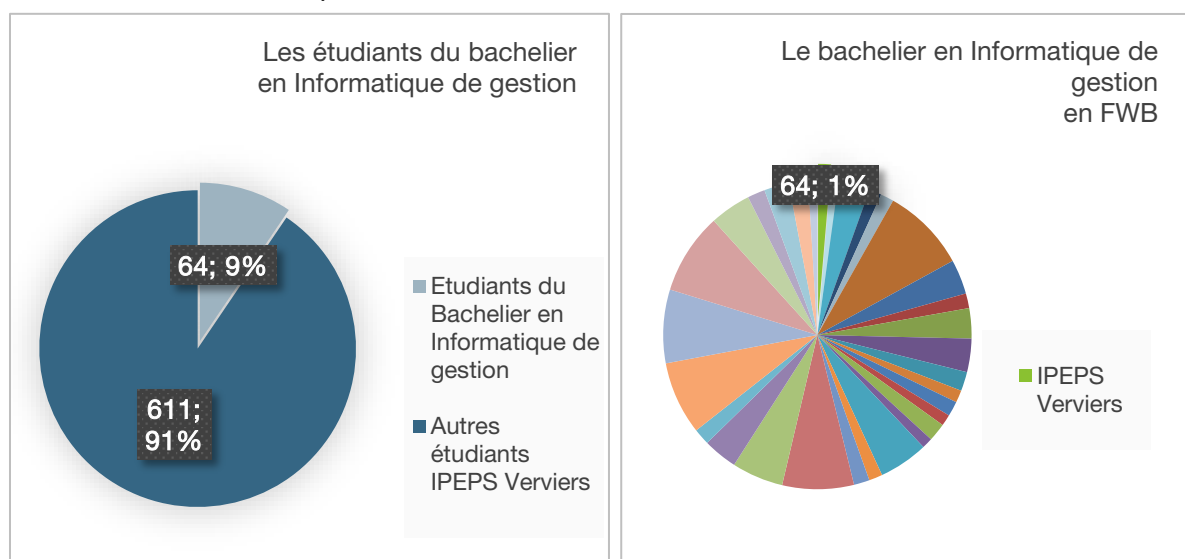
Les études supérieures organisées par l'IPEPS Verviers débouchent sur l'obtention des titres de bachelier en Informatique de gestion et en Éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif.

Dans le domaine de l'informatique, l'institut organise aussi les sections opérateur de saisie (niveau secondaire inférieur) et technicien en informatique et bureautique (niveau secondaire supérieur), lesquelles constituent une filière informatique complète avec le bachelier.

L'établissement offre également un nombre assez élevé de formations techniques.

Entre 2016-2017 et 2022-2023, le nombre de diplômés du bachelier connaît une forte diminution qui peut s'expliquer par le fait que les étudiants formés à Seraing ne sont plus venus présenter leur travail de fin d'études à Verviers.

En 2020-2021, 64 étudiants sont inscrits au bachelier en Informatique de gestion sur un total de 611 inscrits en enseignement supérieur à l'IPEPS Verviers, soit 9 % des effectifs. Ces 64 étudiants représentent, par ailleurs, 1 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 4739 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2020-2021.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Divers éléments de contexte sont à considérer depuis la dernière évaluation en 2017 car ceux-ci peuvent directement impacter le programme de bachelier en Informatique de gestion qui fait l'objet de la présente évaluation.

Le Pouvoir d'Organisateur (PO) de la Province de Liège a lancé une restructuration de l'enseignement de promotion sociale impliquant une nouvelle organisation administrative et qui a pris effet au début de l'année 2023. Ainsi l'IPEPS de Seraing centralisera la gestion administrative de plusieurs sections, à savoir Informatique de gestion de Verviers, Comptabilité de Verviers et d'Herstal et Assistant de direction de Huy. Cependant, ni l'objectif ni l'implémentation concrète de restructuration ne semble pas être bien claire pour la direction et le corps enseignant de l'IPEPS de Verviers. Ce manque de clarté soulève de nombreuses inquiétudes et interrogations.

Sur la première moitié de la période d'évaluation, l'exercice de la fonction de direction a traversé une période d'instabilité, ce qui a impacté le fonctionnement de l'établissement et sa capacité à atteindre ses objectifs et particulièrement sur la réalisation du Plan d'Action Initial (PAI).

Il est à noter également une forte baisse du nombre de diplômés entre 2017 et 2022. Cette baisse est expliquée par le fait que des étudiants formés ailleurs, notamment à Seraing, n'ont plus présenté leur travail de fin d'études à Verviers.

Enfin le comité prend également en considération l'impact de la crise sanitaire qui a nécessité en réponse des ajustements et des mesures d'adaptation sur les plans pédagogique et organisationnel.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Le comité a pris note de la décision du Pouvoir Organisateur (PO) de sa décision de restructurer, entre autres, les deux formations en Informatique de gestion à l'IPEPS de Verviers et de Seraing au profit d'une centralisation administrative à Seraing. La direction ainsi que les enseignants ont peu d'informations concrètes sur cette restructuration et cela les met dans une situation empreinte de doutes et d'inconfort. Malgré ce contexte difficile, le comité a pu constater que la direction et les enseignants gardent leur enthousiasme et dynamisme.
- 2 Le comité a pu mesurer l'engagement du coordinateur qualité et sa volonté de promouvoir la démarche qualité au sein de l'établissement, en capitalisant sur sa propre expérience découlant des différentes évaluations auxquelles il a pris part. Toutefois, le comité a remarqué l'absence d'outils concrets facilitant le pilotage de la qualité, l'absence d'une description claire pour ce rôle de coordination qualité, ainsi qu'un temps insuffisant pour une mise en œuvre durable de l'approche qualité. En effet, en l'absence d'un cadre formel précisant les responsabilités – notamment de la fonction de la coordination qualité – et de ressources nécessaires en termes de temps alloué et en termes d'outils adaptés tels les tableaux de bords, la mise en place ainsi que le suivi efficace de la démarche qualité peuvent rapidement trouver leurs limites.
- 3 Le comité a relevé que les plans d'actions initiaux et actualisés n'ont pas été réellement implémentés. Ce constat est expliqué d'une part par l'insuffisance de temps alloué à l'exercice de la fonction de coordination qualité et d'autre part par le contexte difficile lié à l'absence de direction et plus récemment l'annonce de la restructuration avec Seraing. Il est en effet difficile de mettre en place efficacement une démarche qualité et d'en assurer le suivi sans la disponibilité du coordinateur qualité. A cela s'ajoute le fait qu'il devient difficile de mobiliser et engager les acteurs lorsqu'il y a des éléments de contexte qui pèsent tels l'absence de Direction et/ou restructuration non suffisamment préparée.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 4 Le comité note que les Plans d'Actions (PA) se caractérisent par l'absence de responsabilités attribuées aux actions et d'un calendrier suffisamment détaillé, qui permettrait de comprendre comment l'établissement structure sa démarche de gestion de la qualité et selon quelle logique les actions sont menées. En outre, cette absence peut rendre difficile la mise en œuvre et le suivi des actions prévues. Cela peut également impacter la responsabilisation des membres de l'organisation et l'atteinte des objectifs fixés dans les Plans d'Actions. En outre, le plan d'actions ne semble pas être connu par tous.

RECOMMANDATIONS

- 1 Afin de maintenir la motivation de l'ensemble de la direction et des enseignants, le comité invite le PO à, d'une part, communiquer plus clairement sur les aspects organisationnels de la nouvelle restructuration quand bien même cette dernière n'aurait aucun impact sur les élèves et les enseignants et, d'autre part, à expliciter aux parties prenantes, les plus-values de cette restructuration.
- 2 Tout en étant conscient de l'impact tangible des éléments de contexte (absence de direction, covid19, restructuration) sur la réalisation du PA, le comité recommande néanmoins de poursuivre les actions toujours pertinentes telles que les enquêtes d'insertion, celles concernant le stage, celles concernant les Evaluations des Enseignements par les Etudiants (EEE), engagées dans le cadre de l'amélioration continue, tout en réfléchissant à la façon de les articuler avec les actions prévues à Seraing et les inscrire plus globalement dans la dynamique de la restructuration .
- 3 Le comité encourage l'établissement à continuer ses efforts de formalisation et d'ancrage de l'approche qualité, en développant des outils qui faciliteront le pilotage de la formation (tableau de bord, statistiques, indicateurs de performance). Il recommande en outre, dans la mesure du possible, d'augmenter le temps consacré à la fonction de coordination qualité, tout en définissant clairement le statut du coordinateur qualité et les responsabilités qui y sont associés.
- 4 Le comité recommande à l'établissement de compléter le plan d'actions par l'attribution des responsabilités de mise en œuvre et de suivi aux différentes actions ainsi que d'affiner le calendrier en le jalonnant davantage. Il est aussi important d'évaluer régulièrement les progressions des actions et d'en mesurer l'impact. Tout cela devrait être assorti d'une communication plus large (emails, affichage dans les lieux communs, Ordre du Jour des réunions, etc.).

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Le comité note que la présence de quelques enseignants-experts apporte une plus-value importante à la formation et que celle-ci est fortement appréciée par les étudiants. Cependant, le lien avec le champ professionnel gagnerait à être densifié afin de garantir la pertinence et l'adéquation de la formation avec le marché du travail. C'est en effet de par le regard de professionnels et le partage de leurs expériences que les étudiants peuvent être mis au courant des pratiques et des technologies, toujours en mouvement, du monde professionnel. Cela permet également à l'établissement la révision avisée des contenus de la formation.
- 2 Le comité a noté des initiatives individuelles de membres du corps enseignant aux évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) à des fins d'amélioration du contenu et de l'articulation avec les besoins en apprentissage des technologies récentes. Ces évaluations prennent, le cas échéant, la forme d'enquêtes inspirées par des formulaires élaborés à l'université de Liège. Ces enquêtes sont appréciées et même demandées par les étudiants.
- 3 Le comité a constaté la grande implication des enseignants et leur désir de formation continue qui se manifeste par des initiatives d'autoformation aux technologies récentes, souvent sur leur temps libre. Cela démontre tout le professionnalisme de ceux-ci ainsi que leur volonté de transmettre à leurs étudiants les contenus les plus pertinents en vue de leur insertion professionnelle. Ce constat est cependant aussi le signe de l'absence d'une politique institutionnelle de formation des enseignants qui soit satisfaisante tant sur le plan du contenu que sur les modalités d'accès.

Cohérence du programme

- 4 Le comité a relevé le dynamisme de l'équipe pédagogique composée d'enseignants et d'experts ayant une expérience du monde professionnel. Il en a pris la mesure dans la volonté de cette équipe de construire des projets qui rayonneraient dans différentes unités d'enseignements afin que les étudiants prennent conscience de l'interconnexion entre différents modules ou de la transversalité dans le cursus. Cela

signifie clairement l'approche d'une pédagogie intégrative de la part du corps professoral.

- 5 Le comité a entendu certaines difficultés au niveau de l'organisation du cursus, notamment la difficulté à gérer une grande charge de travail lorsque plusieurs projets doivent être réalisés simultanément pour différentes unités d'enseignement. Cela peut poser des problèmes aux étudiants en termes de qualité de l'apprentissage, d'impact sur la vie personnelle ainsi qu'en termes d'équité entre les étudiants. L'origine de cette difficulté peut être un manque de coordination entre les enseignants responsables de ces projets.
- 6 Il semble également qu'il y ait un déséquilibre de charge de travail entre les années d'étude ; la première année est beaucoup moins chargée que les années suivantes. La concomitance entre la recherche de stage, souvent laborieuse, et la multiplication de projets rend difficile la conciliation avec la vie familiale et professionnelle des étudiants et contraignent certains à l'abandon. Cette situation pourrait mettre à mal la flexibilité qui fait la spécificité de l'Enseignement de Promotion Sociale.

Efficacité et équité du programme

- 7 Le comité constate des lacunes de communication vis-à-vis des étudiants, notamment en ce qui concerne les consignes pour le stage et le travail de fin d'étude (TFE) ainsi que les Validation des Acquis d'Expérience (VAE). Les informations concernant ces aspects sont souvent transmises de manière informelle entre étudiants ou de façon individuelle aux étudiants qui en font la demande. Cette carence dans la communication induit de la confusion dans les attentes et peut être une source d'échec concernant le stage et le TFE. Elle peut se traduire par une privation d'un droit de dispense dans le cas de VAE. La relation entre étudiants et enseignants pourrait en être négativement impactée. Par ailleurs, le comité a pu prendre la mesure de toute la réactivité de certains enseignants face aux demandes des étudiants afin de pallier la carence dans la communication et de parvenir à satisfaire ces dernières.
- 8 Le comité salue la proximité de la direction avec les étudiants ainsi que l'investissement des enseignants dans leur mission d'encadrement des étudiants. Toutefois, il note l'absence de canaux formels d'accompagnement, notamment au niveau pédagogique. Autrement dit, en cas de difficultés de compréhensions dans des matières enseignées ou de besoin d'informations ou de ressources pour des projets, les étudiants ne savent pas à qui s'adresser et n'ont recours qu'aux enseignants. Certains professeurs doivent parfois s'impliquer dans des démarches hors-horaire et pendant les vacances pour satisfaire des demandes d'accompagnement de la part des étudiants.
- 9 Le comité a également été informé d'un manque de ressources matérielles telles que des ressources en ligne, des ordinateurs puissants, des prises électriques, des salles

adéquatement équipées pour les réseaux, etc. et ceci malgré des demandes formulées. Cela pourrait avoir un impact négatif sur la qualité et l'image de la formation ainsi que sur la motivation des étudiants et des enseignants

RECOMMANDATIONS

- 1 Dans la perspective de densifier le lien avec le champ professionnel, il convient d'utiliser par exemple le levier des stages. Le comité recommande ainsi de proposer aux tuteurs accueillant les élèves en stage des interventions dans le cursus et de développer une enquête auprès d'eux afin de sonder si les contenus des cours correspondent toujours à ce qui est demandé sur le marché de l'emploi. Bien entendu, le comité encourage le service qualité à pérenniser, en les systématisant, les enquêtes concernant l'insertion professionnelle auprès des anciens étudiants. Il suggère d'utiliser ces enquêtes afin d'une part de maintenir à jour sa connaissance du champ professionnel et d'autre part de développer une politique d'*alumni*.
- 2 Le comité recommande de systématiser les EEE à toutes les UE. Il salue l'initiative du coordinateur qualité de s'être basé sur des formulaires d'évaluations éprouvés par l'Université de Liège. Il l'invite à continuer cette démarche proactive au niveau des enquêtes étudiantes. Il recommande d'élaborer des formulaires en collaboration avec les enseignants et, s'il le juge nécessaire, avec l'appui d'experts en la matière (par exemple, des didacticiens)
- 3 Tout en saluant l'investissement personnel des enseignants dans leur propre auto-formation, le comité recommande toutefois de mieux organiser la formation continue du personnel enseignant qui soit compatible avec leur planning d'enseignement via des journées de formation dédiées et donnée par des experts de pointe.
- 4 En vue de réaliser cette excellente idée pédagogique qu'est le renforcement de l'interconnexion et la transversalité, le comité recommande d'organiser à échéances récurrentes des réunions de coordination pédagogique réunissant a minima les professeurs donnant les UE connexes.
- 5 Le comité recommande à l'établissement de réfléchir à une réorganisation du cursus qui rééquilibre la charge de travail entre les années. En outre, une meilleure coordination pédagogique, dans laquelle des représentants des étudiants prendraient part, serait de nature à atténuer le risque de surcharge ponctuelle de travail.
- 6 Conscient de la nécessité de se conformer au dossier pédagogique, le comité recommande néanmoins à l'établissement de réfléchir à une manière de réorganiser le cursus de telle sorte à équilibrer la charge de travail entre les années.

- 7 Le comité recommande d'améliorer la communication à l'endroit des étudiants concernant le stage, TFE et VAE. Tout particulièrement, il convient de communiquer en temps utile les informations concernant les Unités d'Enseignement pré-requises nécessaires avant le début du stage et de communiquer de manière plus systématique et transparente sur le droit et la démarche pour la valorisation des acquis d'expérience. De plus, il recommande d'organiser plus formellement la représentation étudiante via l'élection d'un ou de plusieurs délégués par année et de les utiliser comme intermédiaires de la transmission de certaines informations.

- 8 Le comité recommande la mise en place de mesures d'accompagnement formelles. Un système de tutorat semble susciter l'engouement des différentes parties prenantes. En effet, il profiterait tant aux étudiants en difficultés qu'aux professeurs. Cette mesure centrale de tutorat pourrait éventuellement être complétée par des périodes de permanence allouées aux enseignants pour l'information et l'orientation.

- 9 Le comité recommande que des consultations soient menées avec les enseignants et les étudiants (ou leurs représentants) pour évaluer leurs besoins logistiques et matériels, les prioriser et y donner suite dans la mesure du possible.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Le comité observe que les efforts déployés par le coordinateur qualité pour entraîner l'établissement vers une culture qualité ne sont pas toujours bien perçus par toutes les parties prenantes et ressentis plutôt comme contraintes. L'établissement, et particulièrement le coordinateur qualité, est conscient de la carence d'une culture qualité dont un des leviers implique une transmission renforcée des bonnes pratiques établies. Or, le renouvellement important des ressources humaines dans chaque catégorie impliquée dans la démarche qualité a constitué un obstacle majeur à cette transmission.

Implication des parties prenantes

- 2 Le comité a remarqué que les parties prenantes étaient peu impliquées dans les processus et actions liés à la démarche qualité, tels que l'élaboration de questionnaires et l'analyse SWOT. Cette absence d'implication réduit la cohérence des actions qualité par rapport aux besoins des parties prenantes et entrave l'efficacité de la démarche d'amélioration continue. Particulièrement, l'absence de représentation identifiée (délégués) est un frein à l'engagement des étudiants et à la communication bidirectionnelle.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande à l'établissement de renforcer le rôle de coordination qualité par l'octroi de plus de temps et de le soutenir dans ses actions. Il recommande également que l'établissement, en collaboration avec le coordinateur qualité, mette en place des mesures pour améliorer la transmission des bonnes pratiques établies et permettre de résister aux changements dans les fonctions. Dans cette optique, le comité suggère la mise en place de procédures écrites, de programmes de formation et d'encadrement pour les nouvelles recrues et l'organisation régulière de sessions de partage de bonnes pratiques pour l'ensemble des parties prenantes concernées. Il

pourrait aussi être intéressant d'accompagner ceci par une communication régulière avec les supports et médias adaptés des résultats des démarches qualité à l'endroit des parties prenantes.

- 2 Afin de garantir plus de cohérence et une diffusion adéquate des démarches qualité auprès des parties prenantes, le comité recommande de les impliquer davantage, notamment les délégués étudiants et les différents coordinateurs, dans les processus et actions de décision et de la démarche qualité. Le comité recommande d'organiser plus formellement la représentation étudiante notamment via l'élection d'un ou de délégués par année.

Conclusion

En se basant sur l'examen du dossier d'autoévaluation et des entretiens avec les parties prenantes, le comité a dressé des constats et analyses et les a assortis de recommandations visant à améliorer la qualité et ses démarches au profit de l'enseignement et la communication au sein de l'établissement.

Les crises successives qui ont jalonné la période concernée par l'évaluation ainsi que la restructuration avec l'IPEPS Seraing ont probablement entravé le déploiement efficace de la démarche et de la culture qualité. Dans ce contexte, la démarche qualité est à asseoir et les recommandations du comité peuvent aider à une telle entreprise.

Les dimensions principales auxquelles touchent les recommandations formulées sont :

- ⇒ La gouvernance, à ses différentes échelles, et les relations entre les parties prenantes.
- ⇒ La démarche qualité, ses appuis et outils pour l'amélioration continue et la satisfaction des parties prenantes
- ⇒ La qualité de l'enseignement ainsi que la formation continue des enseignants.

Il revient à l'établissement, en cohérence avec sa stratégie ses ambitions et moyens, d'organiser et prioriser la réalisation des préconisations. La question de moyens se pose pour certaines recommandations mais pour d'autres, de nature organisationnelle, il est davantage question de volonté, de méthode et de mobilisation.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Informatique
2022-2023

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

LEDENT NICOLAS